Piste cyclable

Description

Comme la bande cyclable, la piste cyclable est un espace réservé aux vélos. Contrairement à la bande cyclable, elle est séparée physiquement de la chaussée, par exemple par un terre-plein ou une bordure. En Suisse, une piste cyclable est généralement réalisée pour des raisons de sécurité sur les routes où la vitesse des véhicules motorisés dépasse 50 km/h ou lorsque les charges de trafic sont importantes. Aux Pays-Bas, il s'agit de l'aménagement utilisé par principe.

Intérêt

Une piste cyclable permet d'améliorer fortement la sécurité d'un itinéraire. La séparation physique permet de circuler dans un espace séparé des autres véhicules qui ont une masse et une vitesse plus élevées. Elle rend le réseau cyclable très visible et renforce la connectivité d'un territoire. Cet aménagement permet de satisfaire les besoins de l'ensemble des cyclistes, des débutant-e-s aux plus expérimenté-e-s. Pour toutes ces raisons, cet aménagement devrait être privilégié au détriment de la bande cyclable.

Enjeux

Cet aménagement est généralement réalisé lorsque les charges de trafic motorisé d'une part, et de trafic cycliste d'autre part, sont importantes. Il implique une certaine emprise au sol. Une attention particulière doit être apportée à la gestion des carrefours et des présélections. Dans l'idéal, la priorité des cyclistes doit pouvoir être maintenue afin d'assurer le confort et la rapidité du déplacement, tout en assurant leur sécurité.

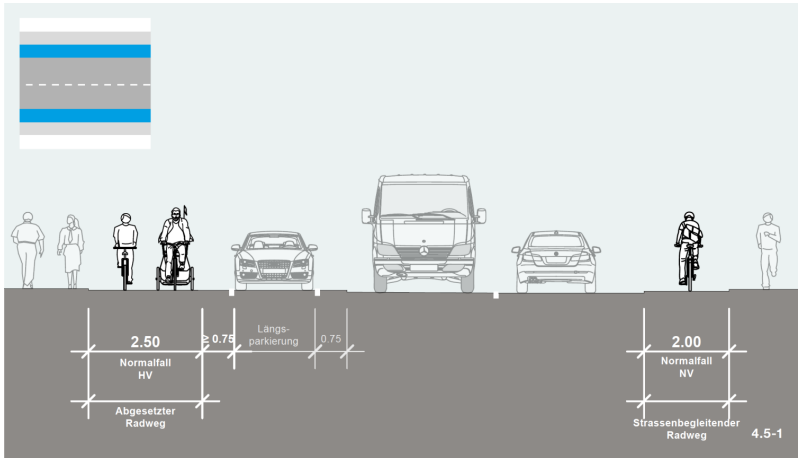
Le gabarit de la piste doit permettre la cohabitation et le dépassement entre les différents types de vélos (vélos à assistance électrique, vélos cargos, remorques, etc.). L'interdiction de stationner sur les pistes cyclables par des voitures ou camions (livraisons p.ex.) doit également être respectée. Les pistes cyclables bidirectionnelles posent des défis supplémentaires, notamment en milieu construit et au niveau des nœuds d'intermodalité.



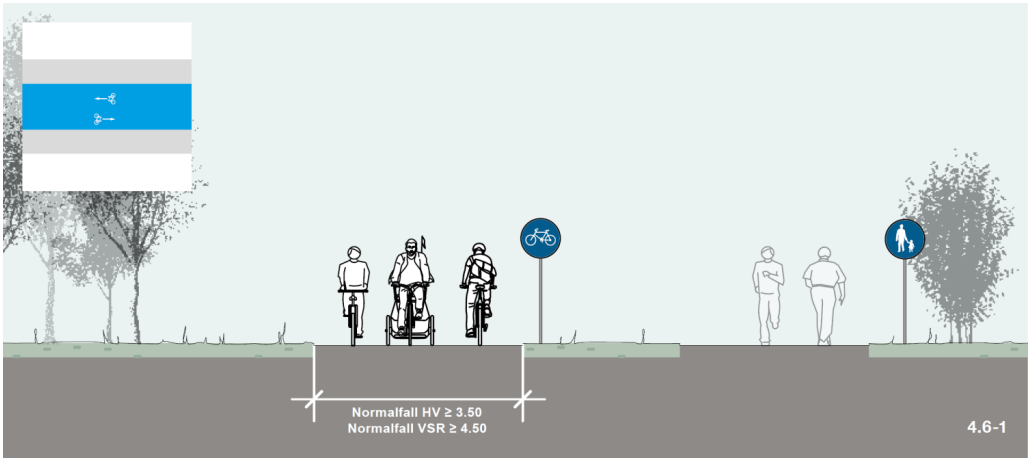
Piste cyclable bidirectionnelle dans une rue fermée au trafic motorisé à Bâle



Piste cyclable unidirectionnelle avec séparation du trafic le long de la Winkelriedstrasse, Berne



Coupe type piste cyclable unidirectionnelle. Source: Canton de Zurich



Coupe type piste cyclable bidirectionnelle. Source: Canton de Zurich



Piste cyclable bidirectionnelle le long de la route cantonale entre Courchapoix et Vicques. Source : Canton du Jura



Illustration de pistes cyclables sûres et attrayantes en ville. Source: Conférence Vélo Suisse



Illustration de pistes cyclables sûres et attrayantes sur les axes principaux hors des villes. Source: Conférence Vélo Suisse

Références

- Canton de Neuchâtel (2017): Principes de conception et d'aménagement des itinéraires cyclables.
- SN 640 201: Profil géométrique type, Norme VSS
- SN 640 060: Trafic des deux-roues légers, Norme VSS
- SN 640 850a: Marquages - Aspect et domaine d'application, Norme VSS
- OFROU / Conférence Vélo Suisse (2024): Guide pratique planification des réseaux de voies cyclables